

CARRIÈRES **DE VIGNATS**

Compte-rendu atelier riverains #2







INTRODUCTION – ATELIER DU 16 NOVEMBRE

Les 15 et 16 novembre 2023 s'est tenu le second cycle d'ateliers destiné aux riverains de la carrière. Ceux-ci sont menés dans le cadre des actions d'information et de concertation en lien avec le projet d'extension de la carrière.

Pour introduire ces ateliers, M. Colin, président de la société des Carrières de Vignats, remercie les riverains qui ont répondu présents pour ce second atelier et accueille les nouveaux riverains qui n'ont pas pu participer aux ateliers précédents.

Les échanges ayant eu lieu à l'occasion de cette réunion avec les riverains de Vignats, Merri, Nécy et Fourches sont retranscrits directement dans les pages de la présentation projetée. Les éléments de compte-rendu, sont signalés par un rectangle orange « compte-rendu ». Les questions posées par les participants sont retranscrites en **orange**, et les réponses apportées par les équipes de la carrière et de l'agence Tact sont en noir à la suite de la question, précédées d'une flèche ->.

Présents

Carrières de Vignats : M. Colin, président de la société des carrières de Vignats – M. Bouron, responsable du foncier – M. Le Borgne, directeur d'exploitation.

Agence Tact : Thomas Muselier, président – Ayla Cunningham, consultante – Daphnée Simon, consultante.

Participants:

18 habitants de Vignats, Merri, Nécy et Fourches

ORDRE DU JOUR

- Rappel des objectifs du cycle d'ateliers
- 2 Retour sur l'atelier #1
- Retour sur la concertation et les actions déjà menées
- 4 Résultats d'études et prochaines étapes
- 5 Plan de phasage
- Objectifs de la charte d'engagements et des groupes de travail



RAPPEL DES OBJECTIFS DU CYCLE D'ATELIERS

3 Ateliers riverains d'ici le dépôt prévu au premier semestre 2024



1 Présentation du projet d'extension, rappel du cadre réglementaire

Objectifs : Poser un cadre, avoir un niveau de connaissance commun entre élus et riverains

Présenter les résultats des études, identifier les options techniques, définir les sujets de discussions pour la charte d'engagements

Objectifs: Comprendre les contraintes, s'accorder sur ce qui est discutable et concertable, préfigurer la charte d'engagements

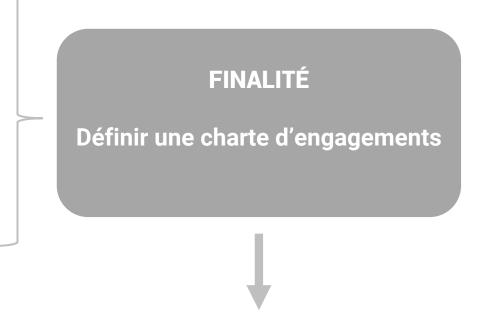
Acter une prise d'engagement des carriers vis-à-vis des préoccupations et demandes des riverains

Objectifs : Rédiger la charte d'engagements

RAPPEL DES OBJECTIFS DU CYCLE D'ATELIERS

Ateliers riverains : modalités et objectifs

- Deux groupes en lien avec les impacts potentiels
- Riverains de Brieux
- Riverains de Merri, Nécy, Fourches et Vignats
- Un cycle d'ateliers
- Été, automne, hiver 2023/2024



+ UN BILAN DE LA CONCERTATION

> À INTÉGRER DANS LE DOSSIER DÉPOSÉ EN PRÉFECTURE

RAPPEL DES OBJECTIFS DU CYCLE D'ATELIERS

L'atelier commence par une présentation de l'ordre du jour et des équipes de la Carrière de Vignats et de l'Agence Tact. La présentation de l'ordre du jour permet de rappeler les modalités des ateliers, leurs objectifs ainsi que leur finalité qui consiste en la rédaction d'une charte d'engagements. Ce deuxième temps d'échange doit faire émerger les idées et les exigences des riverains qui seront traduites dans la charte d'engagements et à laquelle le carrier devra se conformer. Enfin, un rappel du cadre de l'atelier est mentionné dans le but d'aboutir à un échange constructif.

La présentation des objectifs du cycle d'ateliers n'a pas suscité d'échanges.



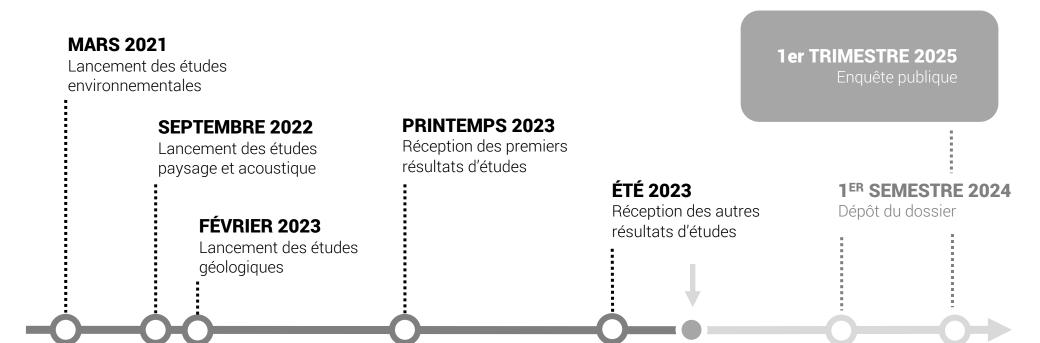
SYNTHÈSE DES POINTS ABORDÉS

- Un projet d'extension qui s'inscrit dans un cadre réglementaire strict;
- Mise en place d'une démarche volontaire de concertation très en amont de celle réglementaire;
- Création de nouvelles instances de dialogue :
 - Comité de suivi avec les élus
- Création de supports d'information :
 - Newsletters
 - Site internet

 Création d'un cycle d'atelier riverains pour suivre la démarche et définir, in fine, une charte d'engagements.



LES ETAPES DE DEVELOPPEMENT



UNE CONCERTATION TARDIVE

Réglementairement, la partie dédiée au dialogue local et à la concertation intervient après le dépôt du dossier en préfecture.

Cette prise en compte de l'avis des riverains est considérée comme tardive, c'est pourquoi, les équipes de la carrière de Vignats ont mis en œuvre des temps de rencontre et de dialogue en amont.



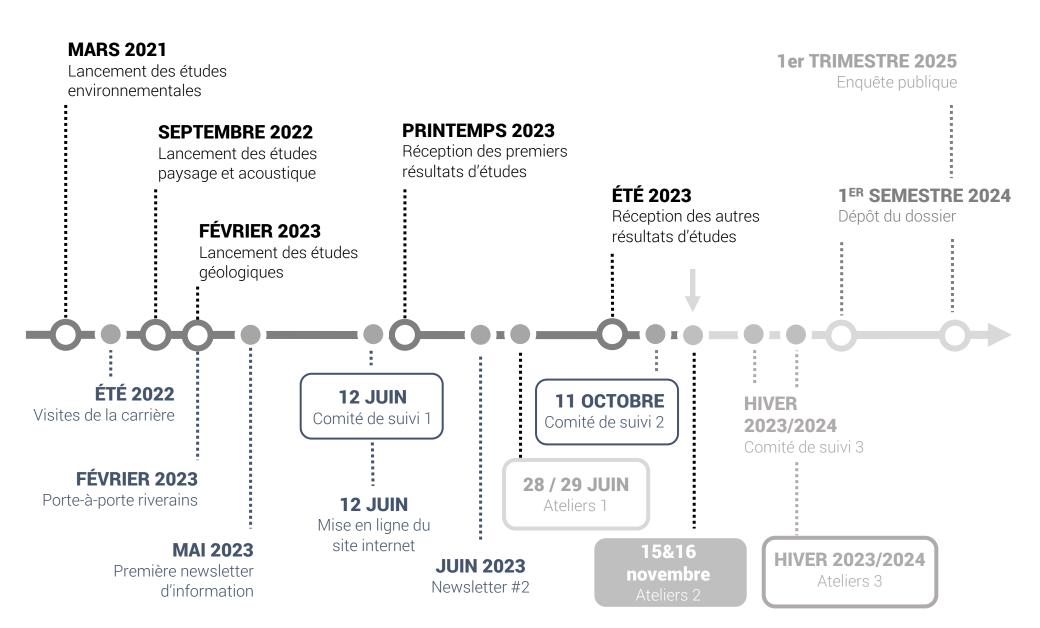
Qui s'inscrit dans la suite de la politique RSE de la société

- Visites de la carrière
- Porte-à-porte

Ateliers riverains

Des temps d'échanges privilégiés avec les riverains du site actuel et de la potentielle extension

CONCERTATION: ACTIONS PASSÉES ET À VENIR



RAPPEL DES DERNIERS ECHANGES

VISITES DE LA CARRIERE

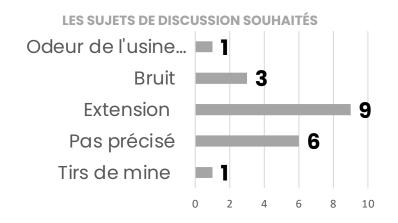
7 & 8 juillet 2022

SOUHAITEZ-VOUS DES ÉCHANGES AVEC LA CARRIÈRE?

■ Oui ■ Non

50% 50%

13 personnes souhaitent échanger avec la carrière



► PORTE-A-PORTE

7 février 2023



RAPPEL DES DERNIERS ECHANGES



28 & 29 juin 2023

14 participants

le 28/06 (commune de Brieux)

24 participants

Le 29/06 (communes de Fourches, Merri, Nécy et Vignats) Les discussions avec les riverains ont permis d'identifier *3 thématiques* pour la suite des échanges :



- Scénarios de phasage de l'exploitation;
- Mesures de limitation et de compensation des impacts;
- Amélioration du cadre de vie à proximité de l'exploitation.

RAPPEL DES SUPPORTS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

SITE INTERNET

Adresse: www.carrieresvignats-concertation.fr

20 visiteursdepuis la mise en ligne
le 12 juin

13 visiteurs sur le mois de juin

> **43 vues** sur la page « les apports du dialogue local » (page la plus visitée) NEWSLETTERS

12 mai 2023

Newsletter n°1

16 juin 2023

Newsletter n°2

21 septembre 2023

Newsletter n°3

- > 50 reçues
- > 1 sollicitation mail d'un riverain en retour

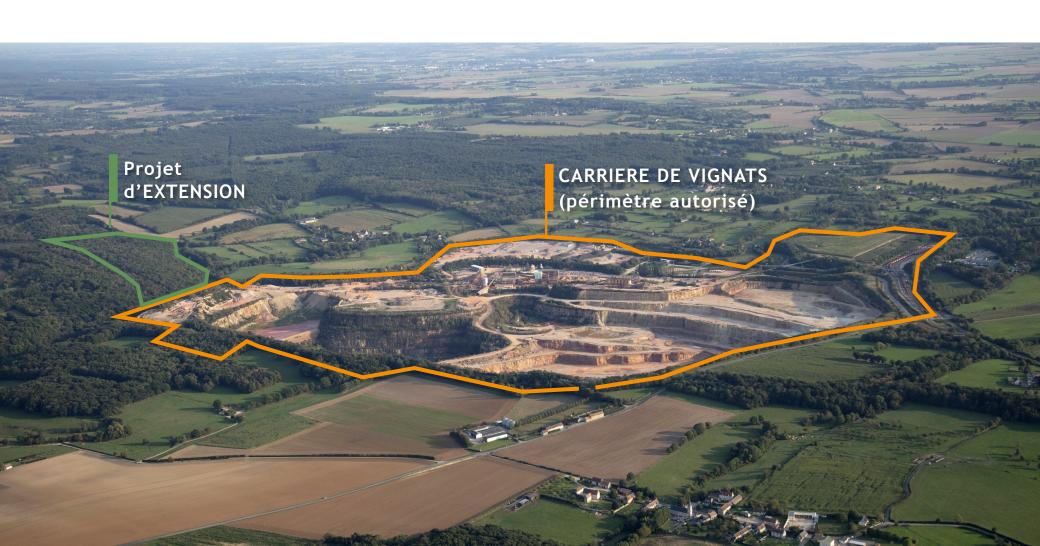
RETOUR SUR LA CONCERTATION ET LES ACTIONS DÉJÀ MENÉES

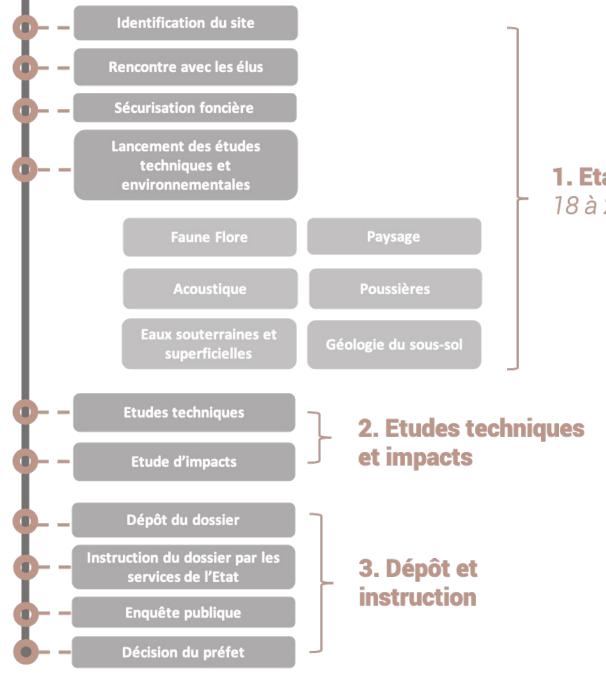
La présentation des actions de concertation déjà menées n'a pas suscité d'échanges.



LE PROJET D'EXTENSION

RAPPEL DU PÉRIMÈTRE ÉTUDIÉ





1. Etat initial 18 à 24 mois

Depuis le 1^{er} mars 2017, ces démarches sont regroupées dans le cadre dit de l'« <u>Autorisation</u> <u>environnementale</u> <u>unique</u> ».

RAPPELS

Etats initiaux

= Photographie de l'existant + Analyse des enjeux et sensibilités + Recommandations



RÉSULTATS D'ÉTUDES - CADRE RÉGLEMENTAIRE

Échanges sur le cadre réglementaire

Qu'en est-t-il des sondages archéologiques, avec la proximité du camp de Bière?

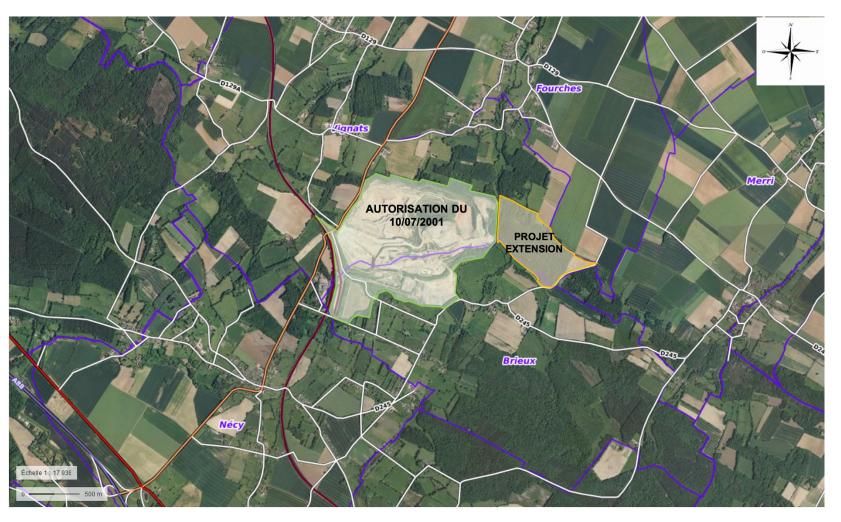
→ Les services de la DRAC sont amenés à donner leur avis sur le dossier pour savoir s'il y a un sujet. S'ils estiment qu'il y a un intérêt archéologique, ils peuvent le signaler, faire réaliser un diagnostic sur le site avant d'émettre un AP de fouille.

Est-ce qu'il est possible de voir une carte de l'extension, avec une orientation et une légende ?

- → Une carte (vue aérienne) est présentée en page 19.
- → Suite à cette demande, la carte ci-après est ajoutée au présent compte-rendu.

RÉSULTATS D'ÉTUDES - CADRE RÉGLEMENTAIRE

Carte de l'exploitation actuelle et périmètre d'extension étudié.



Périmètre de la carrière actuelle



FAUNE & FLORE : MÉTHODE

- Projet hors zone d'inventaire du patrimoine écologique : ZNIEFF, NATURA 2000, arrêté de protection de biotope...
- 10 passages d'écologues sur un cycle biologique complet entre le 03/2021 et le 08/2022 : inventaire avifaune, chiroptères, amphibiens, reptiles, crustacés.
- Passage d'un **expert forestier** : caractérisation de la qualité des bois, proposition de surface à reboiser.









- Enjeu de **préservation des populations de chiroptères** : mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement anticipées.
- Proposition de mesures d'évitement sur le secteur nordouest, avec préservation de la frange boisée.
- Identification d'une **zone humide** au centre de la zone, deux compensations pré-identifiées.
- Anticipation des mesures avant le défrichement.

FAUNE & FLORE : MESURES DE COMPENSATION ENVISAGÉES - LES ZONES HUMIDES

Suppression d'une zone bétonnée en amont de la Filaine

Restauration d'une zone humide dégradée sur le même bassin versant : zone en cours d'identification





FAUNE & FLORE: MESURES ANTICIPÉES

Mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement anticipées (chiroptères) :



Restauration d'un gîte



Aménagement d'un tunnel



Création d'anfractuosités



- Identification de parcelles éligibles au reboisement.
- Pour chaque parcelle, l'expert forestier réalise un **passage sur site** : identification des caractéristiques écologiques du site et des espèces pouvant permettre un reboisement de qualité.

BOISEMENTS COMPENSATEURS (aujourd'hui 30 ha à proximité du site)

- La société des Carrières de Vignats prend à sa charge l'ensemble des travaux ci-dessous sur une durée de 5 ans :
 - Travail du sol
 - Plantation
 - Entretiens annuels
 - Pose de protections individuelles ou d'une clôture périphérique, si nécessaire.



RÉSULTATS D'ÉTUDES - FAUNE ET FLORE

Échanges sur les études faune et flore

J'ai lu dans le CR qu'il faut reboiser trois fois ce que l'on coupe ? Ce qui correspond à 90 hectares !

→ Oui, en effet nous allons devoir boiser environ 90ha. Cette consigne est fixée par département. L'objectif pour nous est de boiser le maximum à l'échelle locale, afin que les habitants et la biodiversité puissent profiter des boisements.

Est-ce que nous aurons accès au dossier complet, avec les études ? Ce sont des données intéressantes.

→ Oui, le dossier complet sera accessible au moment de l'enquête publique. D'ici là, nous vous présentons et diffusons les informations synthétiques recueillies par nos bureaux d'études.

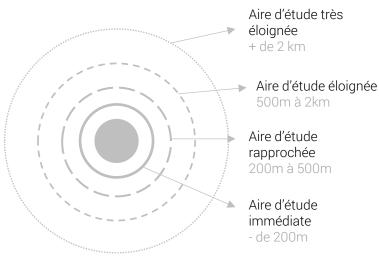
Êtes-vous propriétaires des terrains sur lesquels vous effectuez les reboisements?

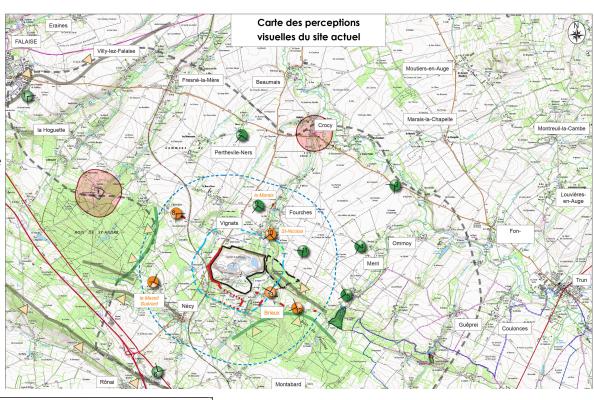
→ Non, nous ne sommes pas propriétaires de tous les terrains sur lesquels nous effectuons des boisements. C'est d'ailleurs pour cela que nous appelons toutes les personnes ayant des parcelles éligibles à un boisement à nous contacter.

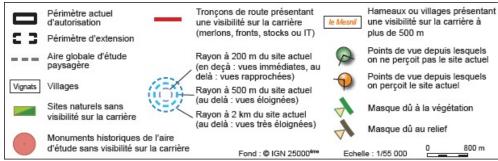
Vous attendez 5 ans pour boiser?

→ Non, le boisement est même plutôt anticipé par rapport au déboisement, afin de permettre aux espèces de se déplacer. Nous effectuons un suivi de la pousse des bois pendant 5 ans. Une convention est mise en place entre les propriétaires et la carrière, et les propriétaires s'engagent à maintenir le bois après les 5 ans de suivi.

DIAGNOSTIC PAYSAGER : PÉRIMÈTRE



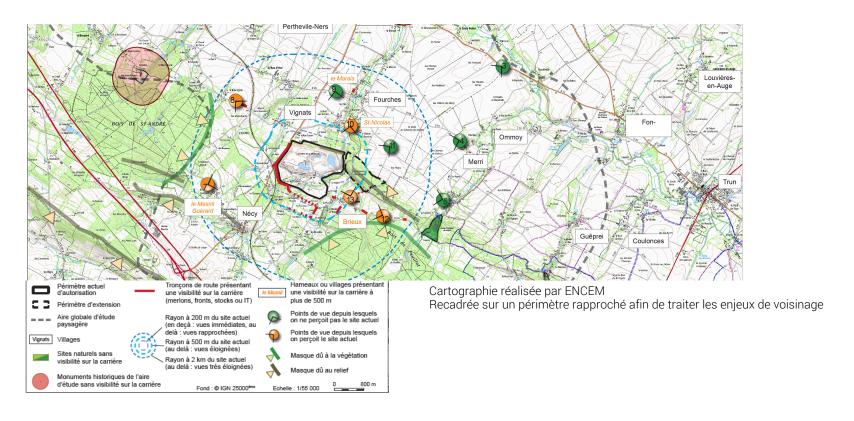






DIAGNOSTIC PAYSAGER : ANALYSE DES SENSIBILITÉS

Méthode : Identification des points de vue autour du site : analyse des visibilités et des masques paysagers actuels.



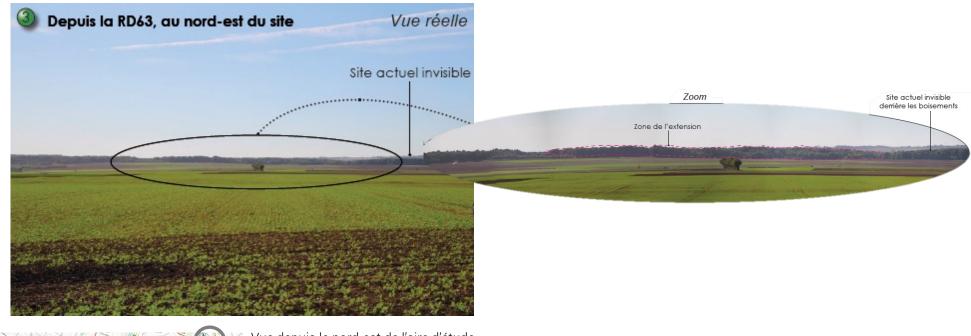
DIAGNOSTIC PAYSAGER : SYNTHÈSE DES VISIBILITÉS PAR AIRES D'ETUDE

- Aire d'étude très éloignée (plus de 2km) : Visibilités globalement nulles
- Aire d'étude éloignée (500m à 2km) : Visibilités globalement faibles à nulles
- Aire d'étude rapprochée (200m à 500m) : Visibilités globalement moyennes à faibles
- Aire d'étude immédiate (moins de 200m) : Visibilités globalement moyennes à faibles



DIAGNOSTIC PAYSAGER: PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES

Vue depuis l'aire d'étude très éloignée (plus de 2km)





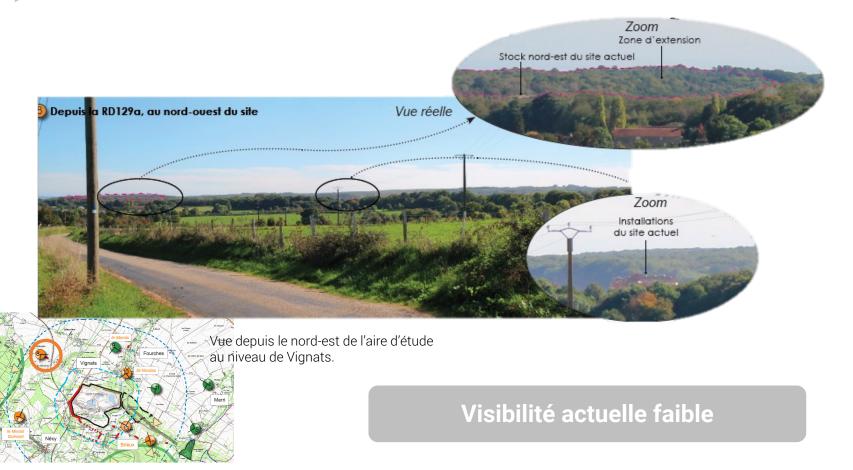
Vue depuis le nord-est de l'aire d'étude au niveau de Merri.

Visibilité actuelle nulle



DIAGNOSTIC PAYSAGER: PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES

Vue depuis l'aire d'étude éloignée (500m à 2km)





DIAGNOSTIC PAYSAGER: PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES



Vue depuis l'aire d'étude éloignée (500m à 2km)





DIAGNOSTIC PAYSAGER: PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES

Vue depuis l'aire d'étude rapprochée (200m à 500m)





Vue depuis le sud de l'aire d'étude au niveau de Brieux.

Visibilité actuelle moyenne

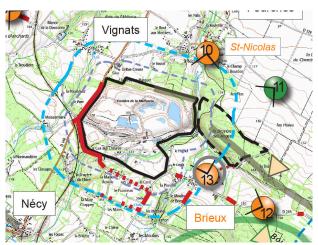


DIAGNOSTIC PAYSAGER: PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES



Vue depuis l'aire d'étude rapprochée (200m à 500m)





Vue depuis le sud-est de l'aire d'étude au niveau de Brieux.

Visibilité actuelle faible



DIAGNOSTIC PAYSAGER: PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES

Vue depuis l'aire d'étude immédiate (moins de 200m)





Visibilité actuelle moyenne



DIAGNOSTIC PAYSAGER: SYNTHÈSE ET ENJEUX

Enjeu fort:

Le talus nord du site d'extension est visible depuis certains secteurs de St-Nicolas et Fourches et la RD129. Son exploitation devra se faire de manière à limiter la perception de fronts orientés vers le nord ou nord-ouest.



Enjeu fort :

Le talus en limite sud-ouest du site d'extension est visible depuis le sud-ouest (secteurs de Brieux, la Planche, le Carel, le Fourneau et la Maison Roiville) ainsi que depuis l'ouest de Vignats (RD129a). Son exploitation devra se faire de manière à limiter la perception des fronts orientés vers le sud-ouest ou le sud.

Enjeu moyen:

La lisière sud-est du site d'extension est visible depuis le chemin de randonnée équestre qui la borde. Sa conservation sur une largeur suffisante permettra de limiter les ouvertures visuelles depuis le chemin.

Zone à enjeux faible

Zone à enjeux moyen

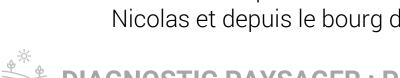
Zone à enjeux fort

1/12 000



DIAGNOSTIC PAYSAGER: RECOMMANDATIONS

- La lisière nord-est est fortement visible autour du site. Sa conservation sur une largeur suffisante permettra de limiter les visibilités sur l'extension.
- Le talus en limite sud-ouest est visible depuis Brieux et l'ouest de Vignats. L'exploitation de cette zone doit se faire de manière à limiter les perceptions.
- La conservation de la lisière sud-est sur une largeur suffisante permettra de limiter les visibilités depuis le chemin de randonnée Saint-Nicolas et depuis le bourg de Brieux.



DIAGNOSTIC PAYSAGER: PROCHAINES ÉTAPES

Réalisation de photomontages après la définition du plan de phasage



RÉSULTATS D'ÉTUDES - PAYSAGE

Échanges sur le paysage

Il y aura-t-il une vue sur le site depuis Saint-Nicolas?

→ Les paysagistes disent qu'il n'y aura pas de vue directe sur l'exploitation de l'extension depuis ce hameau.

Donc vous allez-conserver une partie boisée pour limiter les vues ?

→ Oui, nous allons conserver une bande boisée afin de respecter les préconisations du bureau d'études paysage, disponible p.40.

Quelle est la largeur de la bande boisée ?

→ La bande boisée fait 10m.

Là où vous avez fait un chemin, ça été défriché. Allez-vous planter?

→ Au moment de la réalisation du chemin de contournement au nord du périmètre de l'extension, au mois de mars 2023, on ne pouvait pas planter. Mais oui une haie sera plantée à ce niveau-là cet hiver.

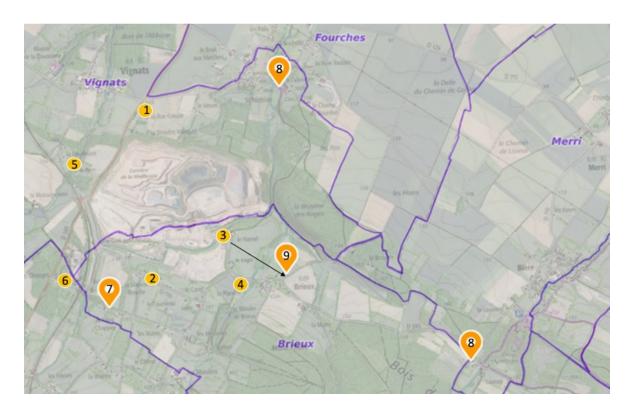
Pourquoi il y a des éclairages la nuit ? Cela génère une pollution lumineuse. Est-ce que cela est inclus dans les études ?

→ Nous avons des salariés qui travaillent de nuit et pour des raisons de sécurité sur le site, nous sommes obligés de maintenir les éclairages. Sur ce sujet, il y a deux contraintes qui se rencontrent : la sécurité des employés et la pollution lumineuse.

Les études permettent d'identifier les améliorations possibles sur ce sujet-là.

)) ACOUSTIQUE: MÉTHODE

La réglementation continuera d'imposer une mesure acoustique aux points présents sur la carte ci-contre.



)) ACOUSTIQUE : PRÉCONISATIONS

- Le déplacement d'une partie des installations dans le cadre de l'extension devrait permettre de réduire l'impact acoustique à proximité des habitations les plus proches.
- Les installations seront maintenues sur le site actuel.
- Si l'extension de la carrière est effective, de **nouveaux points de mesures acoustiques seront ajoutés**. Ces points seront soumis à la DREAL, qui devra les accepter.

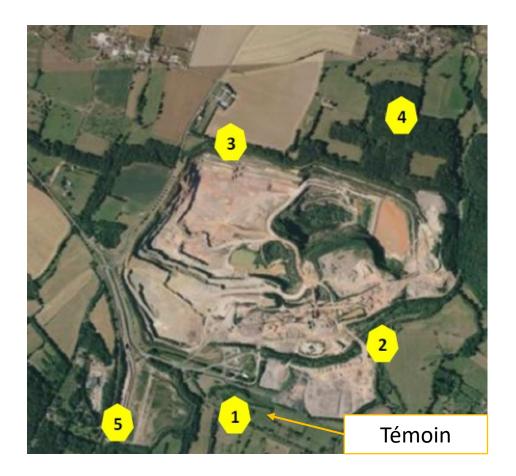
RÉSULTATS D'ÉTUDES - ACOUSTIQUE

La présentation des résultats de l'étude acoustique n'a pas suscité d'échanges.



POUSSIÈRES : RAPPELS

- La réglementation continuera d'imposer une mesure de poussières aux points présents sur la carte ci-contre.
- Un nouveau plan de mesurage sera intégré dans le dossier. Ce plan devra être validé par la DREAL.





EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES : ÉTAT DES LIEUX

- Sud-Est de l'exploitation actuelle : la Filaine collecte les eaux d'exhaure.
- Projet d'extension bordé par le Risbec et la Filaine.



EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES : RÉSULTATS

Bonne qualité des eaux de la Filaine par rapport à celles de la Dives.

- Le **débit du rejet de la Filaine est surveillé**, ainsi que celui des puits accessibles à proximité.
 - → Les puits aux alentours ne sont pas secs. Il n'y a pas d'influence entre le niveau des eaux souterraines et le niveau des eaux superficielles.
 - → Les rejets d'eau de la carrière permettent de **maintenir un débit satisfaisant**, y compris pendant les périodes sèches.



EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES : PROCHAINES ÉTAPES

- Un **nouveau point de rejet** pourra être défini sur la Filaine avec le projet d'extension. En prévision :
 - → Un débitmètre a été installé en amont du point actuel depuis 2022
 - → Des relevés piézométriques sont en cours et permettent de suivre les eaux souterraines.
- Le point de passage entre les deux zones devra être implanté de manière à **assurer la continuité écologique du cours d'eau** (passage des poissons, flore aquatique, etc.).

RÉSULTATS D'ÉTUDES - POUSSIÈRES ET EAUX

Échanges sur les résultats des études poussières et eaux souterraines

Qu'est-ce que c'est les eaux d'exhaure?

→ Il s'agit des eaux que la carrière recueille en fond de carrière et rejette par pompage dans la Filaine.

Avec le nouveau projet, la qualité des eaux et les débits vont être affectés ?

- → Les études ont montré que les eaux de rejets étaient de meilleure qualité que les eaux de la Filaine en amont de la carrière. Aucune perte de débit n'est observée sur la Filaine liée à la profondeur de la carrière. A l'inverse, un gain de débit est observé grâce au rejet d'exhaure.
- → Des suivis écologiques des cours d'eau seront cependant réalisés, pour vérifier que cette situation n'évolue pas défavorablement.

Il y a des sources qui sont réapparues depuis quelques années au nord de la carrière, sur Saint-Nicolas notamment.

→ Nous notons cette observation, pour la transmettre à nos bureaux d'études.

Qu'est-ce que ça veut dire piézométriques ?

→ Les sondages piézométriques sont des forages tubés en profondeur qui permettent de suivre les variations de la nappe phréatique.



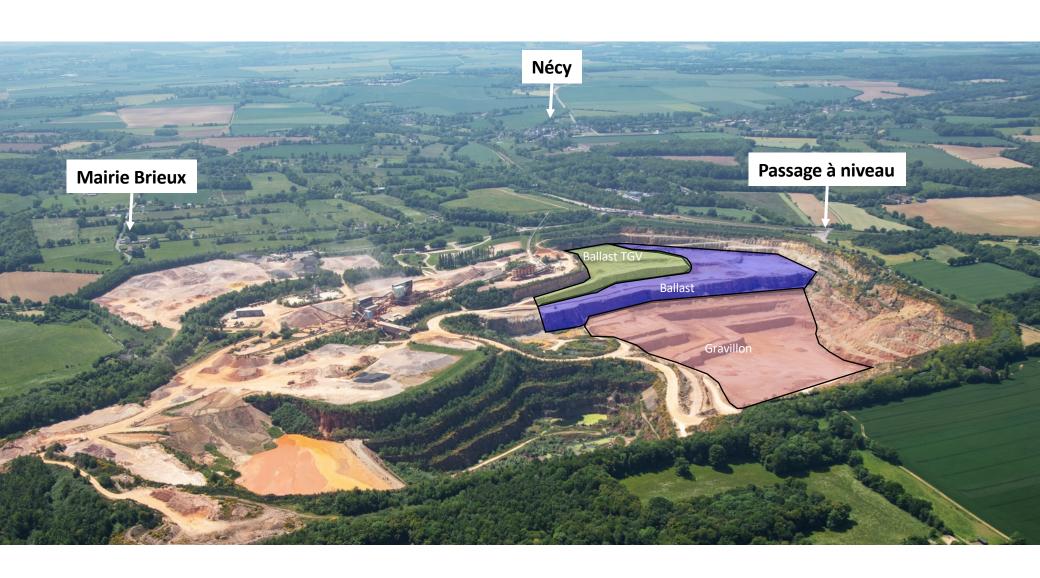
GÉOLOGIE DU SOUS-SOL : MÉTHODE

ÉTUDES MENÉES

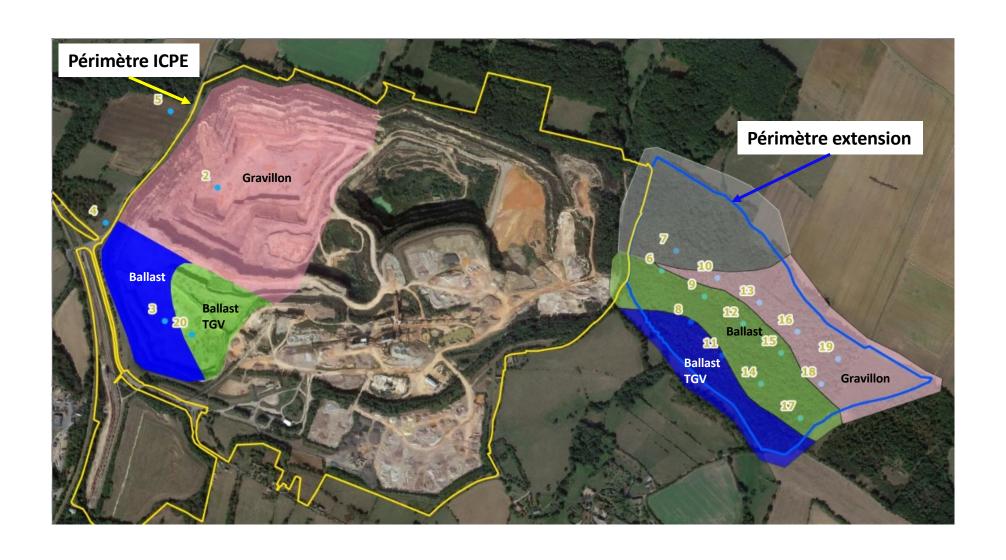
- → 980ml de forage / 4 700ml de géophysique de surface / 230 ml de diagraphie (imagerie, conductivité)
- → 202 essais de laboratoire sur échantillons de forage

Compilation des données géologiques en cours pour une complète connaissance du gisement sur le site concerné par le projet d'extension.

POURQUOI UNE EXTENSION?



SONDAGES RÉALISÉS ET QUALITÉS SUR L'EXPLOITATION



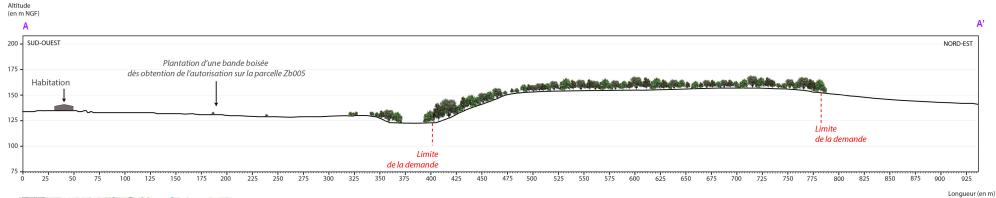


Les conclusions des études menées permettent de travailler un scénario de phasage qui intègre les contraintes suivantes :

- Faune & Flore : Eviter le secteur nord-ouest et préserver une bande boisée + Anticiper les mesures avant le défrichement.
- Paysage: Maintenir une lisière boisée sur le front nord-est et le front sud-est du secteur concerné par l'extension et adapter un phasage d'exploitation permettant de limiter l'impact sur le front sud-ouest.
- Acoustique : Relocaliser une partie des installations plus bas dans la carrière pour réduire le bruit auprès des plus proches habitations.
- Eaux superficielles et souterraines : Assurer la continuité écologique du cours d'eau sur la Filaine, entre la zone d'exploitation actuelle et l'extension.

État actuel



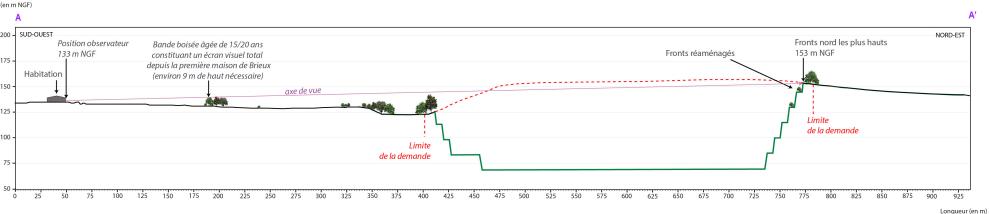




Simulation depuis le nord du bourg de Brieux

Impact de la fosse finale brute sans aménagement paysager



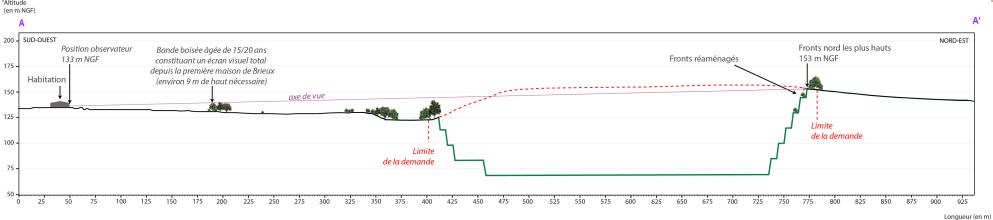




Simulation depuis le nord du bourg de Brieux

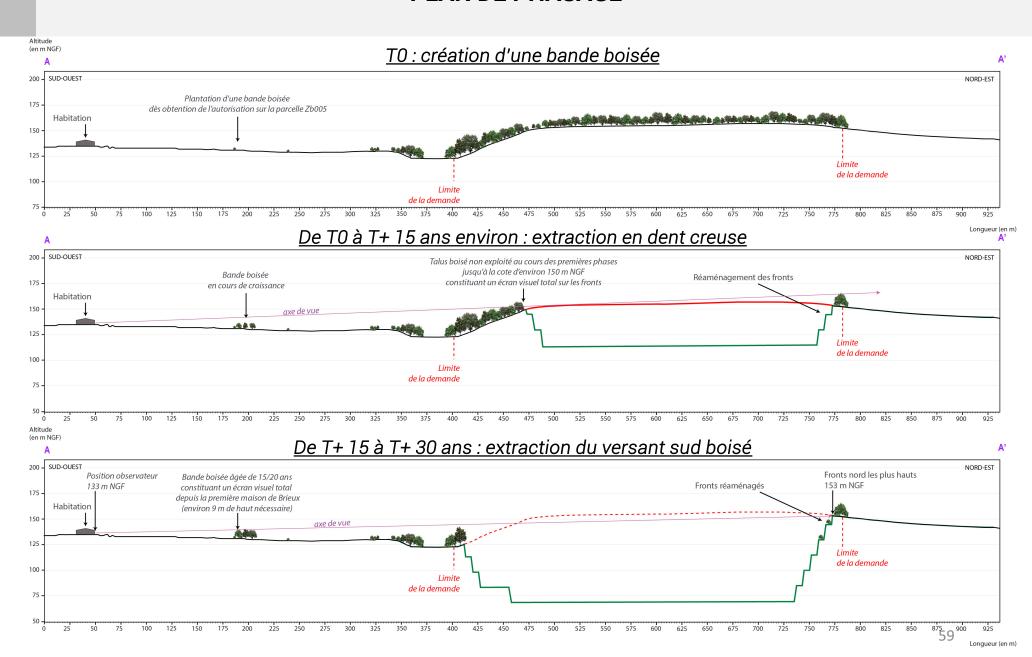
Impact de la fosse finale brute avec bande boisée







Simulation depuis le nord du bourg de Brieux



Échanges sur le plan de phasage

Pourquoi l'exploitation commence par du gravillon?

→ Nous commençons par le gravillon sur la zone d'extension car cette ressource arrive à épuisement sur le périmètre actuel de la carrière. Or, nous commercialisons aujourd'hui les deux types de matériaux : le ballast et le gravillon. C'est ce qui nous permet de répondre à l'ensemble de la demande.

Est-ce que le plan de phasage prend en compte d'un point de vue paysager cette exploitation en deux temps ? Quels seront les impacts paysagers pendant l'exploitation du gravillon ?

→ La préservation de la frange boisée permettra de limiter les impacts paysagers, y compris pendant l'exploitation du gravillon.

Comment seront évacués les gravillons du périmètre de l'extension?

→ Les gravillons seront transportés à l'intérieur de la carrière au niveau des installations actuelles ou de leurs remplacements sur le site actuel. La sortie du site sera également maintenue à l'emplacement actuel.

Est-ce que les deux maisons situées impasse du hamel restent là ? Et le Logis ?

→ Ces deux maisons nous appartiennent et resteront là. Le Logis n'est pas habité.

Que devient le chemin de randonnée ?

→ Le chemin de randonnée qui traverse actuellement le site prévu pour l'extension va être maintenu mais déporté en bordure de l'exploitation afin de préserver la continuité avec Saint-Nicolas. Des haies vont être plantées côté Fourches pour un meilleur aspect paysager.

Vous remblayerez la fosse après?

→ Cela fait partie des éléments qui sont définis dans le plan de phasage. Selon les recommandations des bureaux d'études et les discussions avec les acteurs locaux, les scénarios peuvent être différents : aménagement d'un plan d'eau, remblais partiels, etc.

Quand les travaux vont-ils commencer?

→ Les travaux pourront commencer s'il y a un arrêté inter-préfectoral d'autorisation. Si cet arrêté est signé, nous pourrons engager des travaux préparatoires : défricher, borner, etc. Aujourd'hui, il y a beaucoup de facteurs qui influent pour toutes les étapes du dossier : finalisation des études, instruction par les services de l'État, etc. Il ne nous est pas possible de nous projeter sur une année de début des travaux.

Est-ce que l'extension va commencer avant que les bâtiments soient déplacés ?

→Nous ne pouvons pas vous répondre sur ce point encore. Nos bureaux d'études travaillent sur ces questions, notamment sur les délais pour déplacer les installations, etc. Dès que nous avons des éléments de réponse sur cet aspect, nous vous informerons.

Est-ce que l'autre fosse permettra de traiter les boues ?

→ Nous utiliserons un autre process (dispositif de filtre presse), qui nous améliorera le traitement des boues avant rejet.

À la journée porte ouverte de septembre 2022, il a été évoqué l'installation d'un parc photovoltaïque, où sera-t-il ? À qui iront les bénéfices de l'électricité produite ?

→ En effet, le projet est situé au sud-ouest de l'exploitation. La localisation exacte est disponible sur le site internet de la concertation <u>accessible à ce lien</u>. Le projet est encore en instruction, il ne s'agit pas d'une procédure ICPE mais nous avons les mêmes contraintes avec des études préalables, une instruction par les services de l'État, etc. Nous n'avons pas encore défini précisément le fléchage des retombées de la production d'énergie renouvelable.

Serait-il possible d'avoir une visite technique de la première couche d'exploitation ? Pour que l'on comprenne comment se passe concrètement cette exploitation.

→ Nous organisons régulièrement des journées portes ouvertes et des visites de site afin que tout le monde comprenne le fonctionnement du site. Nous réfléchirons à une manière de pouvoir faire cette visite avec les participants des ateliers (visite pendant l'atelier, ou autre).



LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

La charte d'engagements, qu'est-ce que c'est?

En lien avec le projet d'extension, l'équipe de la carrière a choisi de mettre en place une démarche d'information et de concertation exemplaire. A ce titre, divers temps de dialogue ont été réalisés, d'autres sont à venir. L'objectif de ces rencontres est de pouvoir, à terme, définir une charte d'engagements et de bon voisinage.

La charte d'engagements **recense les engagements que devra respecter le futur exploitant** du dépôt du dossier à la préfecture jusqu'à la fin de l'exploitation du site. Elle comprend deux types d'engagements :

- Les engagements liés aux obligations réglementaires de l'exploitant,
- Les engagements volontaires issus des discussions avec vous.

A terme, celle-ci sera **annexée au dossier de demande d'autorisation instruit par les services de l'Etat** et, le cas échéant, reprise dans l'arrêté d'autorisation du Préfet.

PRÉSENTATION DES GROUPES DE TRAVAIL



- → Chaque groupe travaille sur les trois thématiques tour à tour :
 - 1. Environnement & Paysage
 - 2. Information / communication / pédagogie
 - 3. Accompagnement et engagements pendant la durée de l'exploitation
 - → 20 min sont consacrées à chaque thématique
 - → Une restitution est prévue en fin de séance : 10 min par table

Les engagements seront ensuite étudiés par l'équipe de la carrière puis priorisés lors du prochain atelier.

TRAVAIL PRÉPARATOIRE CHARTE D'ENGAGEMENTS

Le travail sur les thématiques à aborder au sein de la charte d'engagements s'est fait avec les participants, sur la base de la méthodologie présentée en p.65.

Les sujets proposés pour faire l'objet d'engagements sont disponibles dans le document annexe « Sujets charte d'engagements » qui fait la synthèse des sujets abordés lors des deux soirées d'ateliers.

Sur la base de ce document, les prochains ateliers permettront de travailler sur la charte d'engagements.